

[Reconnnaissance de documents d'études préuniversitaires pour les citoyens d'autres pays de l'Union européenne, protection subsidiaire et réfugiés pour faciliter l'accès au marché d'emploi en Roumanie](#)

Dépôt du dossier

- [Bureau du Registraire du Ministère de l'Education et de la Recherche](#)
- par **courrier**:

[Bureau du Registraire du Ministère de l'Education et de la Recherche](#),
rue Spiru Haret, no. 10, Secteur 1, 010176 Bucarest

- 478 vues

[Echivalarea diplomelor de licen?? ?i master](#)



- 2518 vues

Éléments constitutifs du dossier / Vérification des documents

1. [Formulaire de demande](#);

2. Document d'étude pour équivalence/reconnaissance:

- photocopie, si l'acte d'étude est émis en roumain, anglais, français, espagnol, italien
- photocopie et traduction notariée (en original) en langue roumaine pour les documents émis en autres langues étrangères

3. **Relevé de notes** ou tout autre document d'étude montrant le parcours scolaire - **dans le cas où est demandée la reconnaissance de la spécialisation ou le domaine d'étude n'est pas mentionné sur le diplôme:**

- photocopie, si l'acte d'étude est émis en roumain, anglais, français, espagnol, italien
- photocopie et traduction notariée (en original) en langue roumaine pour les documents émis en autres langues étrangères

4. **Autres documents pertinents**, le cas échéant

Exemple:

- [le certificat d'authenticité délivré par le Ministère de l'éducation des diplômés de la République de Moldavie](#) pour les diplômés émis avant 2008
- pour exercer une profession réglementée (dans les cas des documents d'étude obtenus dans les pays tiers): syllabus de cours terminés, la description complète des cours / sujets étudiés: photocopie pour les langues roumain / anglais / français / espagnol / italien et traduction certifiée en roumain pour d'autres langues étrangères.

5. Les pièces d'identité, en photocopie:

- passport / epreuve d'identité – carte d'identité ou livret d'identité
- document attestant le changement du nom (selon le cas), en photocopie (langues roumaine / anglais / français / espagnol / italien) et traduction certifié (pour les autres langues)

6. Frais d'évaluation de 100 lei

Les frais peuvent être payés en lei au Bureau du Casier du CNRED (du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00) ou par commande de paiement / mandat postal / virement bancaire, en précisant le numéro de compte ci-dessous :

Bénéficiaire: Ministère de l'Éducation et de la Recherche

Code fiscal: 13729380

Banque: Activité du Trésor et de la Comptabilité Publique de Bucarest - ATPMB

Code IBAN: RO86TREZ70020E330500XXXX

Code SWIFT: TREZROBU

Code BIC: TREZ

De l'étranger, le paiement est aussi possible en Euro par virement bancaire en précisant le numéro de compte ci-dessous :

Bénéficiaire: Ministère de l'Éducation et de la Recherche

Code fiscal: 13729380

Banque: Banque Commerciale Roumaine - BCR, agence bancaire Sala Palatului

Code IBAN: RO35RNCB0080005630300077

Code SWIFT: RNCBROBU

Code BIC: RNCB

Les frais en Euro sont calculés au [taux de change Leu - Euro affiché par BNR](#) à partir du jour où le transfert bancaire est effectué.

Important: Le numéro IBAN de beneficiaire ainsi que le nom de l'applicant et de l'employeur (le cas échéant) doivent être mentionnés sur la preuve de paiement!

- 614 vues

Authentification des documents d'études soumis à la reconnaissance/équivalence

1. Pour les diplômes de la République de Moldova ne sont pas nécessaires l'apostille ou la légalisation. Les diplômes délivrés avant 2008 (et les diplômes délivrés après 2008 qui ne peuvent être [vérifiées par le portail](#)) seront accompagnés par le [Certificat d'authenticité délivré par le Ministère de l'Education de la République de Moldova](#) dans l'original;
2. pour [les Etats signataires de la Convention de La Haye](#), les documents d'études soumis à l'équivalence/reconnaissance doivent comporter [l'Apostille de La Haye](#) délivrée par [les autorités compétentes de ces Etats](#); es documents d'études d'Italie, Grèce, Espagne, Portugal et Chypre devront comporter l'Apostille de La Haye, les autres Etats Membres de l'Union européenne faisant exception;
3. pour les Etats non-signataires de la Convention de La Haye, les documents d'étude seront [super-légalisés](#) ou accompagnés par le Certificat d'authenticité issu pare les autorités compétentes du pays d'origine;

- la légalisation s'applique par le Ministère des Affaires Etrangères du pays d'origine, l'Ambassade / le Bureau Consulaire de la Roumanie dans le pays d'origine et le Ministère Roumain des Affaires Etrangères ou par Ministère des Affaires Etrangères du pays d'origine, l'Ambassade / le Bureau Consulaire du pays d'origine en Roumanie et le Ministère Roumain des Affaires Etrangères; pour les pays ayant pas de missions diplomatiques de la Roumanie ou qui n'ont pas des missions diplomatiques en Roumanie, les documents de l'étude seront approuvés par le Ministère de l'éducation et le Ministère des affaires étrangères du pays de délivrance;
- l'exemption de la légalisation est autorisée en vertu de la loi d'un traité international auquel la Roumanie est partie ou sur une base de réciprocité.

[Liste des états qui sollicitent l'apostille ou la légalisation](#)

- 534 vues

Évaluation du dossier

L'évaluation des documents et la décision du CNRED est faite au plus tard 30 jours à compter de la présentation du dossier complet.

Cette période peut être prolongée en conséquence dans les contrôles supplémentaires ou pour une expertise externe.

- 493 vues

Délivrance du certificat

Heures d'ouverture: Lundi - Jeudi, 9:00 à 12:00 et 12:30 à 15:00

- **au [siège CNRED](#)**

Centre national pour la reconnaissance et l'équivalence des diplômes
[rue Spiru Haret, no. 12, Secteur 1, 010176 Bucarest](#)

- **par courrier**, à l'adresse indiquée dans la demande
- **par courrier rapide** - payé à votre destination - le service de messagerie est contracté par le demandeur

L'attestation est délivrée au titulaire ou à une personne autorisée par mandataire.

- 453 vues

Délivrer un duplicata

En cas de perte, dommage ou destruction complète ou partielle du certificat d'équivalence / reconnaissance ou dans d'autres cas justifiés, on peut délivrer un duplicata.

Pour la délivrance du duplicata il faut déposer: une demande, le document d'étude qui a été reconnu / équivalé - en copie; un document d'identité - copie; preuve du paiement de la taxe de 100 lei; déclaration notariée au sujet de la perte, la destruction ou de dommages du certificat.

- 443 vues

La procédure pour obtenir le Certificat de reconnaissance pour faciliter l'accès des citoyens de Etats Membres de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse, et de leurs dépendants, titulaires du droit de résidence CE de longue durée, au marché d'emploi en Roumanie peut être consultée dans [le Guichet Unique électronique](#).

Mirela ANDRONE, Inspecteur

Courriel : mirela.androne@edu.gov.ro

Téléphone : 021 405 56 71, Télécopieur : 021 313 10 13

Dana CONSTANTIN, Conseiller

Courriel : dana.constantin@edu.gov.ro

Téléphone : 021 451 53 01, Télécopieur : 021 313 10 13

- 414 vues

Friday, 27 January, 2017

Cadre réglementaire:



[OMEN nr. 3630 / 2018 privind aprobarea Metodologiei de recunoaștere și echivalare a actelor de studii de nivel preuniversitar](https://cnred.edu.ro/fr/reconnaissance-de-documents-detudes-preuniversitaires-pour-les-citoyens-dautres-pays-de-lue) (1.93 MB)

Source URL: <https://cnred.edu.ro/fr/reconnaissance-de-documents-detudes-preuniversitaires-pour-les-citoyens-dautres-pays-de-lue>

Drupal.jQueryUiFilter.globalOptions('accordion');